



Communiqué de presse

Montpellier, le 25 août 2025

Alors que l'État et les collectivités travaillent en conférences financières des territoires sur la situation des finances locales et les modalités de la participation des collectivités au redressement des finances publiques, la chambre régionale des comptes Occitanie a procédé au contrôle des comptes et de la gestion des treize départements de la région Occitanie. L'objectif était d'apprécier l'évolution de leur situation financière entre 2022 et 2024 et les conditions dans lesquelles leur budget 2025 avait été préparé et voté. Deux principales questions ont été traitées : Quels facteurs principaux impactent la situation financière de la collectivité entre 2022 et 2024 ? Pour 2025, le département est-il en capacité au vu des charges et des recettes prévisionnelles de présenter un budget en équilibre ?

Le présent rapport porte sur l'évolution de la situation financière du Département de la Lozère.

Une situation financière très favorable jusqu'en 2024, qui a permis au département de maintenir des dépenses d'investissement dynamiques

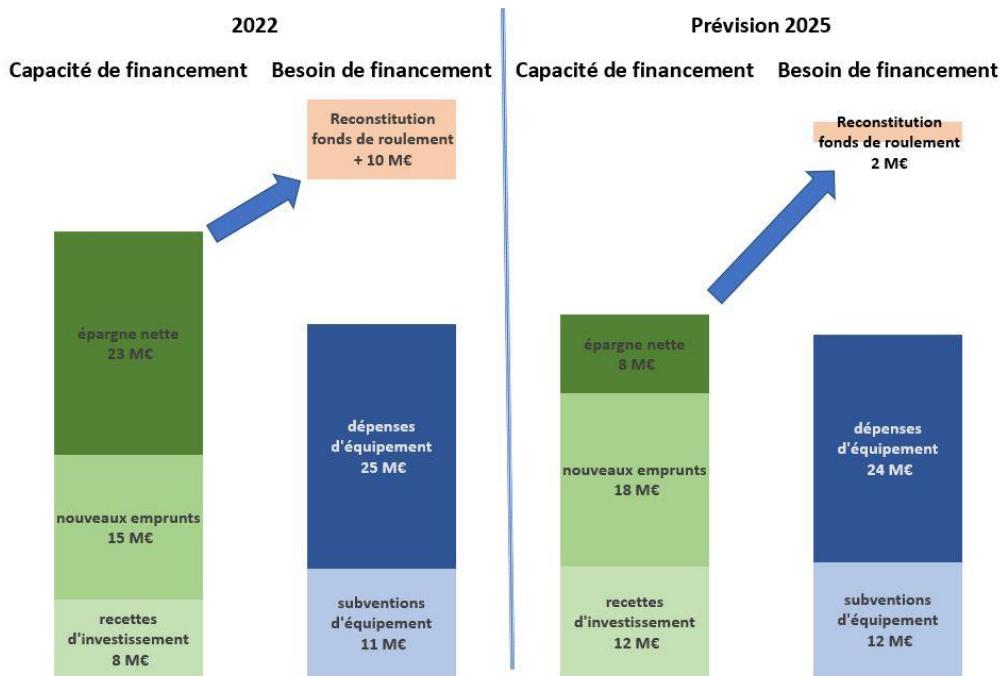
Les indicateurs financiers du département de la Lozère retracent une situation très favorable jusqu'en 2024, tant en ce qui concerne ses comptes d'exploitation que sa capacité d'autofinancement. Le département a conservé un niveau élevé d'investissement, principalement concentré sur l'action publique en faveur du développement économique et de l'aménagement du territoire. Cette politique volontariste vise à favoriser l'attractivité de ce département rural et enclavé.

La gestion maîtrisée de ses finances a permis au département de limiter l'évolution de ses charges tout en maintenant un encours de dette modéré (40M€) et une capacité de désendettement favorable (1,5 ans). Contrairement aux autres départements, la situation financière de la Lozère ne subit pas de revirement et son épargne nette ne s'infléchit que légèrement : la construction de ses recettes, notamment par le biais des mécanismes de péréquation, la rend moins dépendante que d'autres départements de la volatilité des recettes fiscales.

Un budget 2025 qui traduit une situation financière restant saine mais affichant un recours accru à l'emprunt

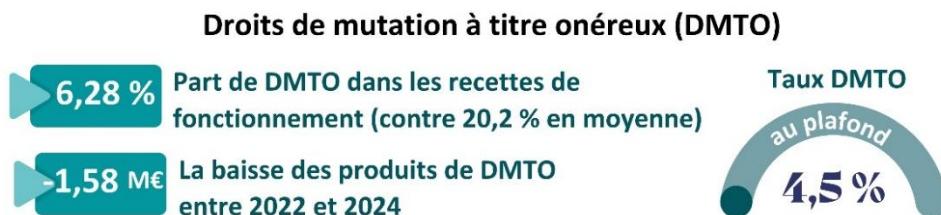
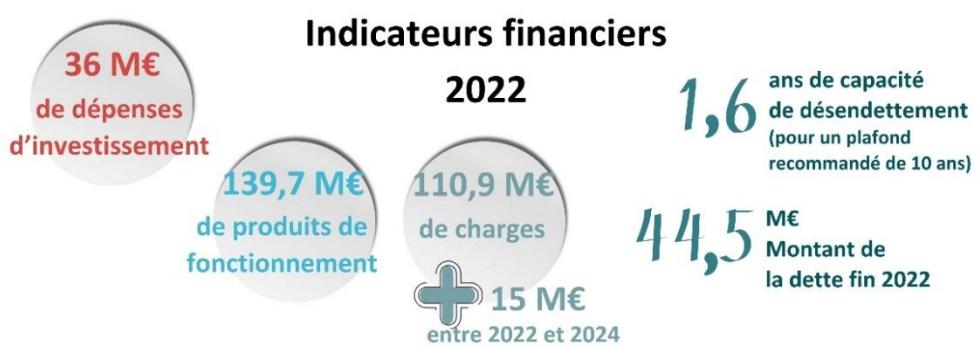
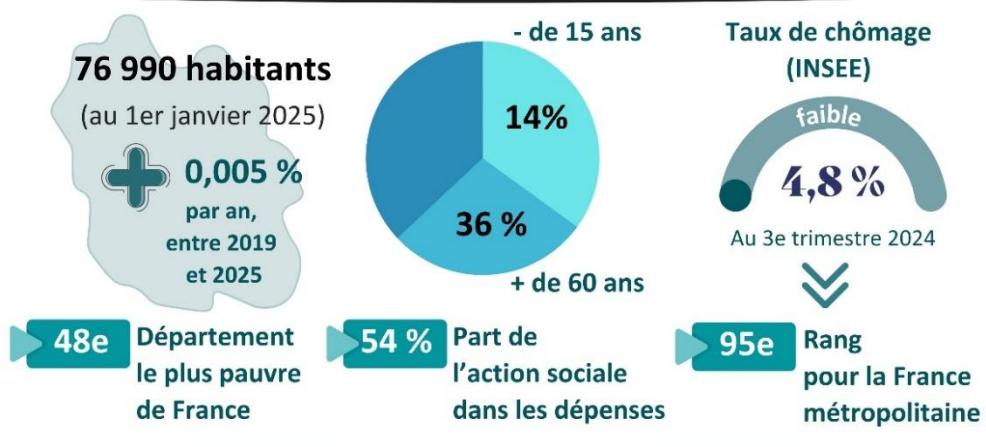
Le budget 2025 présente des dépenses de fonctionnement dynamiques, notamment en matière sociale, et des produits de fonctionnement plutôt atones. Les dépenses d'investissement projetées impliqueraient un recours à l'emprunt plus important (18 M€). Toutefois, le département a construit de manière prudentielle son budget, anticipant ainsi le besoin de recourir plus fortement à l'emprunt.

Figure 1 : le financement des investissements : comparaison de la situation entre 2022 et 2025



En conclusion, dans un contexte national de rétraction de l'épargne brute des collectivités départementales, la Lozère affiche une situation financière saine fin 2025, car elle reste finalement peu affectée par l'évolution volatile des produits de fiscalité. En outre, elle a engagé des mesures afin de poursuivre la maîtrise de ses charges de fonctionnement, la priorisation de ses dépenses d'investissement, et, à plus long terme, une réflexion sur l'exercice de certaines de ses compétences, mais à ce stade, elle ne s'est pas encore dotée d'une stratégie d'ensemble bien définie.

Département de la Lozère



N'hésitez pas à partager dans vos articles sur le web et sur les réseaux sociaux, le lien vers notre rapport ([cliquez ici](#)), ou vers notre site internet ([cliquez ici](#)), où il se trouve en libre téléchargement.



Contacts presse : occitanie-communication@crtc.ccomptes.fr

T +33 4 67 20 73 00

Eric Morel eric.morel@crtc.ccomptes.fr

Caroline Froelig caroline.froelig@crtc.ccomptes.fr

Ferdaos Fassih ferdaos.fassih@crtc.ccomptes.fr

CRC Occitanie

500, avenue des Etats du Languedoc – CS 70755

34064 Montpellier cedex 2

[Site internet](#)

